



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

VISITE MEDICALE DU PERMIS DE CONDUIRE

1 JE SUIS DANS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

- Je sollicite l'obtention ou le renouvellement des catégories lourdes (C1,C1E,C,CE,D1,D1E,D,DE)
- Je souhaite exercer l'activité professionnelle de conducteur d'ambulance, taxi, transport public de personnes, transport à moto, enseignant de la conduite
- Je sollicite un contrôle médical de mon aptitude à la conduite pour des raisons de santé: handicap, suppression des verres correcteurs, dispense de la ceinture de sécurité, à la demande de l'inspecteur du permis de conduire.

Je suis sous le coup d'une mesure de suspension de permis de conduire : cette notice ne me concerne pas

2 JE PRENDS RENDEZ-VOUS AUPRES D'UN MEDECIN AGREE EN INDRE-ET-LOIRE (liste au dos)

Attention, cette liste, régulièrement actualisée, est disponible sur le site www.indre-et-loire.gouv.fr

Je prends rendez-vous au moins trois mois avant la fin de validité de mon permis. J'exclus mon médecin traitant.

3 JE PRÉSENTE IMPÉRATIVEMENT LORS DE LA VISITE MÉDICALE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Formulaire « Permis de conduire-Avis médical » CERFA N° 14880*02,
- Original de mon permis de conduire.
- Le résultat d'analyse d'urine simple (sucre, albumine) de moins de 3 mois.
- Eventuelles pièces médicales me concernant (prescriptions médicales, traitements en cours, examens de contrôle en cas de dispositif de correction de la vue)

Je note que le médecin peut également solliciter des examens complémentaires. S'il l'estime médicalement nécessaire, le médecin peut demander à ce que je sois examiné(e) par la commission médicale primaire.

4 A L'ISSUE DE MA VISITE

Je règle la consultation, **soit 36 €**. Gratuité accordée aux titulaires du permis de conduire présentant un taux d'invalidité égal ou supérieur à 50 % reconnu par la commission départementale d'autonomie des personnes handicapées : Justificatif à produire : original + photocopie recto/verso de la décision ou de la carte d'invalidité.

Le médecin me remet un exemplaire du formulaire cerfa 14880*02. **Je joins ce document à ma demande de permis de conduire, effectuée sur le site de l'ANTS.**

Je suis candidat au permis de conduire ? Je remets à l'auto-école le dossier REF02 et l'exemplaire de l'avis médical

5 POUR OBTENIR MON PERMIS DE CONDUIRE

DIRECTEMENT EN LIGNE :

J'effectue ma demande en ligne, **sans me déplacer**, en me connectant sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés (ANTS) : **<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>**

je crée mon compte personnel ou je m'identifie si j'en possède déjà un ; je vais dans mon espace conducteur et effectue ma demande.



CTUER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE
demande de permis de conduire, en quelques clics!

6 POUR SUIVRE LA FABRICATION DE MON PERMIS DE CONDUIRE

[HTTP://WWW.PERMISDECONDUIRE.ANTS.GOUV.FR](http://WWW.PERMISDECONDUIRE.ANTS.GOUV.FR) → VOS DÉMARCHES → OÙ EN EST VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ?»